



## Mutac, une nouvelle garantie alliant le financement à la prestation funéraire

mercredi 14 juin 2006, par **Catherine Renaudie**

**Mutac, unique mutuelle spécialisée en « prévoyance obsèques », lance une nouvelle garantie alliant le financement à la prestation funéraire**

Présente au Congrès de la Mutualité Française à Lyon du 8 au 10 juin, Mutac (Mutuelle d'assistance et de conventions obsèques) est unique parmi les 3000 mutuelles adhérentes de ce mouvement : elle est spécialisée dans la « prévoyance obsèques » depuis 33 ans et, à la différence des autres opérateurs proposant ce type de contrats (assureurs, banques, sociétés de vente par correspondance), elle pratique le « tiers-payant » quel que soit le service funéraire choisi par l'adhérent ou sa famille.

Mutac a réuni à Lyon son réseau de correspondants le 6 juin, et tenu son assemblée générale le 7. Plusieurs décisions ont été prises à l'issue de ces réunions :

- ▶ Mutac innove en lançant une nouvelle garantie, dans le cadre de la nouvelle réglementation, associant l'assurance prévoyance au contenu de la prestation funéraire. « Cette nouveauté permettra aux adhérents de lier le financement choisi à l'ensemble des détails liés au service funéraire, c'est-à-dire le mode d'obsèques comme le type de cérémonie, d'annonce, ou la qualité du cercueil », précise Bernard Saguy, directeur général de Mutac.
- ▶ Mutac a décidé d'adhérer à l'union technique mutualiste spécialisée dans les problématiques des personnes âgées et des personnes handicapées (Unmpaph). Cette dernière a présenté lors de la réunion des correspondants de Mutac une étude sur la place de la Mutualité face au vieillissement de la population. « *Nous militons pour libérer la parole sur le sujet du deuil, par exemple en organisant des conférences sur le sujet, et souhaitons que la mort, qui est une conséquence du vieillissement, puisse être abordée plus librement, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui* », souligne Bernard Saguy.
- ▶ Enfin, l'assemblée générale a validé l'entrée de Mutac au capital de la Société d'économie mixte (Sem) des services funéraires de la ville de Paris, renforçant son implantation nationale et complétant ses autres partenariats avec des organismes qui, comme elle, n'ont pas d'objectif de spéculation sur le marché des obsèques.

Adhérente de la Mutualité Française, Mutac en respecte les principes : elle est transparente dans sa gestion, refuse les discriminations financières, et assure une égalité de traitement à tous ses adhérents. Elle compte à ce jour quelque 42.000 bénéficiaires.

**Catherine Renaudie - Les Quadrants Communication -**

